

Arrêté n° 2024/G-21

fixant la liste des candidats admis à se présenter au concours externe sur titres
d'Auxiliaire de Puériculture Territorial de classe normale – session 2024

Le Président,

- VU** le code général de la fonction publique et notamment les Chap. III – Tit. II – Liv. V et Chap. IV – Tit. II – Liv. III, articles L 452-34 et 35) ;
- VU** le décret n° 2010-311 du 22 mars 2010 modifié relatif aux modalités de recrutement et d'accueil des ressortissants des Etats membres de l'Union Européenne ou d'un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen, dans un corps, un cadre d'emplois ou un emploi de la Fonction Publique Française ;
- VU** le décret n° 2010-329 du 22 mars 2010 portant dispositions statutaires communes à divers cadres d'emplois de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique territoriale ;
- VU** le décret n° 2013-908 du 10 octobre 2013 relatif aux modalités de désignation des membres des jurys et des comités de sélection pour le recrutement et la promotion des fonctionnaires relevant de la fonction publique de l'État, de la fonction publique territoriale et de la fonction publique hospitalière ;
- VU** le décret n° 2021-1882 du 29 décembre 2021 portant statut particulier du cadre d'emplois des auxiliaires de puériculture territoriaux ;
- VU** le décret n° 2022-1133 du 5 août 2022 fixant les modalités d'organisation des concours sur titres pour le recrutement des auxiliaires de puériculture territoriaux et des aides-soignants territoriaux ;
- VU** l'arrêté n° 2023/G-73 en date du 13 juillet 2023 portant ouverture du concours externe sur titres d'Auxiliaire de Puériculture Territorial de classe normale – session 2024 ;
- VU** les candidatures enregistrées par le Centre de Gestion du Haut-Rhin ;

ARRÊTE

Art. 1 : La liste des candidats admis à se présenter à la session 2024 du concours d'auxiliaire de puériculture de classe normale – session 2024 est arrêtée comme suit :

ABRY	Sylvie	BORGO	Julie	COLLIN	Julie
AMORIN	Christine	BOUARAARA	Rima	COLY	Marie
AUBIN	Léane	BOURQUIN	Aurélié	COMPEAU	Camille
BALTZINGER	Océane	BRAICHOTTE	Ludivine	DE AZEVEDO	Coline
BAREY	Monise	BRUNET	Véronique	DEGUET	Jessica
BASS	Amandine	CASTELNOVO	Aurélié	DELACÔTE	Nathalie
BAU	Coralie	CHANEL	Julie	DENTZ-VOGEL	Aurélié
BECCANI	Laetitia	CHARTON	Marion	DIMITRIJEVIC	Olivera
BEITES	Elsa	CHAUFETTE	Eva	DOCQ	Marine

DUBRAY	Charlise	LANGLOIS	Laetitia	RATTAIRE	Tiffany
DURIGON	Cyrielle	LAVALLIERE	Anne-Victoria	REHRI	Anaïs
EPAILLY	Julie	LE GOFF	Camille	RENAULT	Charline
FREY	Sandra	LEVEILLE	Léa	ROTH	Audrey
FRÉMONT	Céline	LINCK	Charlotte	RUCH	Valérie
GADIE	Waze	LONJARRET	Alice	RUDOWSKI	Mélanie
GAILLARD	Sarah	LOUX	Marion	SALVI	Emmy
GALAND	Amandine	M'RAD	Jade	SARRET	Claire
GAREGNANI	Murielle	MAGNEAU	Coraline	SAVIOZ	Nina
GARZIA	Léonore	MARGUIN	Angelique	SCHEUBLE	Fanny
GAUTIER	Sonia	MARTIGNY	Anaïs	SCHIEBLER	Axelle
GIANCARLO	Amandine	MAUVAIS	Laurine	SCHILTZ	Alizée
GIRAULT	Mathilde	MOSBACH	Lucile	SIFI	Myriam
GNAEDIG	Emma	MOULIN	Audrey	SIMON	Laura
GRIMM	Rose	MUTZIG	Julie	STOPPANI	Elodie
GRUNERT	Noëlle	NUGUES	Emilie	STRAUB	Marina
GUENNAI	Samira	OSWALD	Clara	SZABO	Ilona
GUILLET	Amandine	OUDOT	Rachel	TRON	Anaïs
HERVOCHE	Océane	PAU	Orlane	UEBERSCHLAG	Pascale
HOLTZWARTH	Lucy	PAVIA	Charlène	VANTENAY	Aurore
HUGENDBLER	Marine	PELTIER	Alicia	VERMOT-DESROCHES	Marie
JARROT	Marie-Laure	PERIAT	Caroline	VERNAND	Marine
JONAS	Nadege	PERROT	Anastasia	VIAL	Sophie
KAUFFMANN	Marie	PETOT	Justine	VINCENT	Lucie
KETTERLÉ	Maele	PITET	Laure	WAELDIN	Mélodie
KIPP	Justine	PLAUTZ	Zoé	WAGNER	Charlotte
KLEE	Manon	PORACCHIA	Eva	WEYH	Coralie
KREISS	Dorotheé	POUSSIER	Angèle	WODLING	Léa
KURT	Figen	PRETET	Valentine		

Art. 2 : La liste des candidats admis à se présenter à la session 2024 du concours d'auxiliaire de puériculture de classe normale, sous réserve de remplir les conditions nécessaires pour se présenter au concours, en produisant notamment les pièces requises, au plus tard au 1^{er} jour des épreuves, est arrêtée selon la liste établie ci-dessous :

PARREIRA Brigitte

Art. 3 : Le présent arrêté sera :

- transmis à Monsieur le Préfet du Haut-Rhin,
- transmis aux Présidents des Centres de Gestion de la Côte d'Or (21), du Doubs (25), du Jura (39), de la Nièvre (58), du Bas-Rhin (67), de la Haute-Saône (70), de la Saône et Loire (71), de l'Yonne (89) et du Territoire de Belfort (90),
- affiché au Centre de Gestion du Haut-Rhin et dans les départements cités ci-dessus,
- publié sur le site internet du Centre de Gestion du Haut-Rhin,
- publié au Recueil des actes administratifs du Département du Haut-Rhin.

Fait à Colmar, le 9 février 2024



Lucien MULLER
Maire de Wettolsheim

Acte à classer

2024G21

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2024-02-09T13-43-39.00 (MI250874667)

Identifiant unique de l'acte : 068-286800248-20240209-2024G21-AR (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : Arrêté n. 2024/G-21 fixant la liste des candidats admis à se présenter au concours externe sur titres d'Auxiliaire de Puériculture Territorial de classe normale - session 2024

Date de décision : 09/02/2024



Nature de l'acte : Actes réglementaires

Matière de l'acte : 4. Fonction publique
4.1. Personnel titulaires et stagiaires de la F.P.T.
4.1.6. ORGANISATION DE CONCOURS - LISTES D'APTITUDE

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte : ar_2024g21_acc_axp_2024_pref.PDF Multicanal : Non

Classer

Annuler

Préparé

Date 09/02/24 à 13:43

Par HUGELIN Marisa

Transmis

Date 09/02/24 à 13:43

Par HUGELIN Marisa

Accusé de réception

Date 09/02/24 à 13:49